Posté par: lettres types

Publiée le : 23/11/2007 23:57:20

Monsieur le Directeur,

Je suis employé, en sein de votre société, en tant que (poste) depuis le (date).

Comme convenu avec (Monsieur, Madame) du service du personnel, je me suis présenté à la visite médicale biennale obligatoire prévu le (date) Ã (heure).

Je vous rappelle que l'article R.241-53 du Code du travail stipule que le temps passé lors de cette visite est pris sur le temps de travail sans aucune retenue de salaire puisse être effectuée. Or, mon bulletin de paie du mois de (mois) fait apparaître xxx heures d'absence non rémunérées.

Certains que tout ceci n'est qu'un malentendu, je vous sollicite afin d'obtenir la régularisation de ces heures sur ma prochaine paie.

Dans I'attente, je vous prie d'agréer Monsieur le Directeur, mes meilleurs salutations.

Ré clamation erreur de paye suite dé compte heures Visite Mé dicale